

Femmes et démocratie au Mali : une tradition de lutte

Bintou SANANKOUA, historienne
(ENSUP, Mali)

Les femmes représentent au Mali 49,9 % de la population estimée à 18 341 245 habitants. 56,2 % d'entre elles ont moins de 19 ans¹. Elles résident à 70 % en zone rurale, sont à 75 % dans l'agriculture et assurent plus de 70 % de la production alimentaire. Elles sont présentes dans tous les secteurs de l'économie formelle et informelle. Elles sont de plus en plus éduquées et sont dans tous les domaines du savoir et de la production.

C'est dans le domaine politique, où leur combat a été déterminant tout au long de l'histoire, qu'elles sont le moins bien représentées. En 2017, elles sont 14 députées sur 147 au parlement, une seule maire de commune urbaine et six maires de communes rurales sur un total de 703 communes, elles sont 2853 conseillères communales sur un total de 10 073. La Cour constitutionnelle est la seule institution de la République dirigée par une femme. Six femmes sont membres du Haut Conseil des Collectivités Territoriales sur 75. Une femme préfet sur un total de 49. Il a fallu attendre les élections présidentielles de 2017 et la mise en place du gouvernement pour voir appliquer le quota de 30 % de femmes. La loi Oumou Ba qui instaure un quota de 30 % de femmes dans toutes les instances décisionnelles, électorales et nominatives date pourtant de 2015.

En mars 1991, les femmes ont joué un rôle déterminant dans l'avènement de la démocratie au Mali, s'inscrivant dans une tradition de luttes qui

1. La femme et l'enfant en chiffres au Mali. Bulletin statistique 2017.

remonte à l'époque coloniale, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, lorsque les peuples des colonies françaises d'Afrique noire ont eu le droit d'user de leurs droits politiques. On peut être tenté de situer là les origines de la démocratie en Afrique noire.

Si on se réfère aux origines grecques de la démocratie, le pouvoir du peuple, le gouvernement du peuple, ou à la théorie de Montesquieu de la séparation des pouvoirs dans *L'Esprit de lois* en 1748, ou à la définition du président Abraham Lincoln (1860-1865), le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple, on ne peut pas dire que la démocratie est une tradition africaine. Elle est un des multiples apports extérieurs que l'Afrique s'est appropriés et a ensuite intégré à ses valeurs. La longue tradition de lutte des femmes maliennes contre la brutalité et les abus du système colonial dans un premier temps, contre le système lui-même ensuite, un système déshumanisant qui dénie toute dignité aux peuples colonisés, la lutte des femmes pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail par la suite, peut être considérée comme une lutte pour la démocratie, même si la terminologie n'était pas d'actualité. La démocratie, clairement identifiée, définie et affirmée comme objectif, n'est une réalité au Mali qu'à partir de mars 1991.

1. La lutte des femmes sous la colonisation

Le Mali actuel est une ancienne colonie française, conquise par les armes entre 1855 (occupation du Khaso) et 1905 (arrestation du chef dogon). La colonie a changé plusieurs fois de nom et de délimitation (Soudan français, Haut-Sénégal, Moyen-Niger, colonie du Haut-Sénégal et du Niger). Le 4 décembre 1920, la colonie redevient colonie du Soudan français. Le 24 novembre 1958 le Soudan français devient République du Soudan qui devient République du Mali le 22 septembre 1960.

L'ordre colonial met un terme aux méthodes endogènes de gestion et de transmission du pouvoir et modifie profondément les rapports homme/femme dans la société. Sous le vocable de « Mise en valeur », le colonisateur entreprend une exploitation systématique de la colonie au profit de la métropole. Les constructions de garnisons militaires, de bâtiments pour abriter l'administration, de barrages, routes et ponts pour l'évacuation des produits vers la métropole, présentées beaucoup plus tard par certains

comme les bienfaits de la colonisation, ont toutes été réalisées par travaux forcés, déportations, arrestations arbitraires dans des conditions inhumaines et dégradantes. On parle d'ouvrages de la mort. Le départ massif, durable et souvent définitif des hommes sur les chantiers de la mort, l'abandon des cultures vivrières au profit des cultures de rente propulsent les femmes sur le devant de la scène. Elles ne sont plus consultées et écoutées pour les décisions qui engagent leur communauté, parce que ces décisions sont prises hors de leur communauté et par d'autres. Le centre du pouvoir et de la décision change. Elles doivent s'adapter, donc se débrouiller.

La lutte des femmes pendant cette période consistait à assurer la survie de la communauté suite à cette désorganisation totale de la société et de l'économie. En s'adressant aux seuls hommes pour l'économie de traite, le colonisateur rompt l'équilibre basé sur l'organisation du travail et la répartition des rôles. Les femmes deviennent par la force des choses de véritables héroïnes de la résistance. Solidaires des hommes, elles se jouent chaque fois qu'elles le peuvent de l'administration coloniale, les induisent en erreur par des fausses pistes ou des fausses informations.

La lutte des femmes devient plus formelle après la deuxième guerre mondiale, lorsque les colonisés ont eu le droit de créer des partis politiques. Seuls les hommes étaient en situation. Tous ceux qui s'étaient engagés en politique à l'époque avaient fréquenté l'école coloniale plus ou moins longtemps. Le retard pris par les femmes en politique par rapport aux hommes, date de cette période, retard toujours d'actualité. La brutalité du système colonial touche directement les femmes, mères, épouses, sœurs, des forçats, déportés et autres prisonniers. Elles se trouvent par cette situation de fait au cœur de la politique.

À la pointe du combat politique, des femmes illettrées parentes ou alliées des hommes politiques opposés au système colonial et persécutés par l'administration coloniale. Elles s'engagent dans les deux partis politiques de l'époque, le parti Progressiste soudanais, PSP de Fily Dabo Sissoko et l'Union Soudanaise RDA de Mamadou Konaté. La solidarité familiale trouvait un nouveau champ d'expression dans la lutte politique. Leur rôle consistait à soutenir de toutes les façons possibles l'action des hommes afin d'assurer la victoire finale. En 1956 une marche spectaculaire des femmes (des militantes, sœurs et épouses) exige la libération de journalistes et militants de l'Union Soudanaise RDA emprisonnés à la maison d'arrêt de Bamako. L'engagement et la détermination dans la lutte anticoloniale aux

côtés des hommes ont été tels, qu'à l'indépendance beaucoup de femmes ont été récompensées de la médaille d'or de l'indépendance, médaille décernée à ceux qui ont payé un tribut particulièrement lourd à l'indépendance.

Les femmes qui ont été à l'école mènent de leur côté, sur un autre front, un autre combat, bien politique, celui de l'égalité des droits et de l'assimilation. L'enseignement colonial modelait l'esprit des élèves pour ressembler, et se référer aux Français. Les femmes qu'on peut considérer comme l'intelligentsia féminine de l'époque (institutrices, sages-femmes, assistantes sociales, secrétaires), revendiquent des droits qui feraient d'elles des citoyennes à part entière, et feraient de la devise française, Liberté - Égalité - Fraternité, une réalité en terre coloniale soudanaise. Elles voulaient aussi avoir la possibilité de faire de longues études. L'intersyndicale des femmes travailleuses, créée en 1956, présidée par Aoua Keita, regroupait les femmes de toutes les corporations et revendiquait l'égalité des salaires et des droits, notamment le droit de s'exprimer, d'élire et d'être éligible et l'amélioration des conditions de vie et de travail. Aoua Keita les représente au congrès constitutif de l'Union Générale des Travailleurs d'Afrique noire. D'autres femmes s'engagent dans les associations à caractère politique comme « Jeemanguelen » ou Rencontres Africaines et se tournent vers la formation socio-éducative pour le bien-être des femmes. Elles voulaient également se libérer des coutumes considérées comme rétrogrades telles que la polygamie ou les mariages arrangés par les familles. Ce combat est considéré comme superficiel et égoïste par des responsables politiques de l'époque qui se battaient pour l'indépendance du pays. On peut le considérer comme une forme de combat pour la démocratie avant terme.

2. La lutte des femmes sous la I^{re} République

L'Union Soudanaise RDA, le parti anticolonialiste qui conduit la République soudanaise à l'indépendance sous le nom de République du Mali, le 22 septembre 1960, et range le pays dans le camp socialiste, retire la parole aux femmes lettrées, dissout leurs différentes organisations, et les oblige à regagner les rangs du parti unique à la base si elles veulent continuer à s'exprimer. Les femmes étaient pourtant en droit d'attendre un traitement en rapport avec le discours émancipateur sur les femmes du camp socialiste et leur participation active à la lutte pour l'indépendance. Au contraire, le traitement fut violent. Aoua Keita sera l'unique femme sous la I^{re} République

(1960-1968) à siéger au bureau politique national du parti unique et l'unique femme à siéger au parlement de la République soudanaise et de la première législature de la République du Mali (1960-1964). Du fait de leur analphabétisme, les femmes qui ont lutté pour l'indépendance n'étaient pas en situation d'assumer des responsabilités politiques. Elles deviennent donc plus des agents de propagande et de mobilisation que des décideurs.

La Commission Sociale des Femmes sera l'unique organisation politique de femmes de la I^{re} République. Elle est dirigée par les épouses des responsables politiques, et s'occupe plus du bien-être de la femme (santé, hygiène) et de sa mobilisation à l'occasion des événements politiques nationaux et internationaux, que du changement de son statut.

Le code du mariage adopté en 1962, situé dans le contexte de l'époque, peut être considéré comme une véritable avancée. Il expurge la coutume de ses aspects négatifs les plus criants, permet à la femme de choisir librement son mari. La chanson *Bambo mim kadi minyé* de Tata Bambo était le tube. Ce code va révolutionner la vie des femmes. La seconde décision politique des responsables de la I^{re} République qui aura un impact déterminant sur l'avenir politique des femmes, est la réforme de l'enseignement de 1962. Décrété enseignement de masse et de qualité obligatoire pour tous les enfants, il favorise l'accès à l'enseignement supérieur et aux carrières traditionnellement réservées aux garçons à toutes les filles qui en avaient les capacités.

Sous la I^{re} République, les Maliennes participent à toutes les rencontres internationales qui se tiennent à travers le monde et particulièrement en Union Soviétique et dans les pays de l'Est. Elles développent leur aspiration panafricaniste. Elles sont parmi les initiatrices de l'Organisation Panafricaine des Femmes, la plus grande organisation des femmes à l'échelle du continent. Ces différentes activités qui ont amené les autorités politiques à les prendre en compte les préparent et les conditionnent pour les futurs combats politiques pour plus de droits et la démocratie.

3. La lutte des femmes sous la dictature

Lorsque les militaires renversent la I^{re} République le 19 novembre 1968, il n'y avait aucune femme ni parmi les grands commis de l'État ni dans les institutions de la République. Ce sont ces militaires putschistes, qui mettent brutalement fin au processus démocratique et instaurent la dictature au

Mali, qui ouvre pour la première fois dans l'histoire du pays les portes du gouvernement aux femmes. Inna Sissoko Cissé, assistante sociale de formation est membre du gouvernement provisoire issu du coup d'État au poste de secrétaire d'État aux Affaires Sociales, un poste de femme sur mesure. La première femme ministre est nommée en 1982 à l'information, une autre au ministère de la Santé en 1986. En 1988, une femme est nommée ministre de l'Emploi et de la Fonction publique et affrontera la difficile question de l'ajustement structurel et du chômage des jeunes diplômés qui ne sont plus absorbés par la fonction publique. Elle restera l'unique femme du gouvernement jusqu'au coup d'État. Les femmes sont par contre très présentes dans la haute administration.

C'est sous le régime militaire que les femmes récoltent les avantages de la réforme de l'enseignement de 1962. Une nouvelle génération de femmes diplômées, de plus en plus nombreuses et de plus en plus instruites dans divers domaines, accède à des postes de responsabilités dans la fonction publique. Une femme est adjointe au secrétaire général du gouvernement, poste politique important à un moment où la fonction de premier ministre n'existait pas. Plusieurs sont nommées directrices nationales de services administratifs et économiques importants, elles sont présidentes de tribunal, directrices de division administrative et financière, directrice de sociétés et entreprises d'État, conseillères techniques, etc. Cette catégorie de femmes n'investit pas le champ politique, elle ne voulait pas se compromettre avec un régime dictatorial et corrompu, mais s'imposer par sa compétence et son intégrité.

Les femmes qui investissent le champ politique le font à travers l'Union Nationale des Femmes du Mali, UNFM, créée en 1978 par les militaires, affiliés à l'Union Démocratique du Peuple du Mali, UDPM, parti unique constitutionnel créé en 1979. L'UNFM, la seule organisation de femmes autorisée sous la II^e République était présidée par l'épouse du chef d'État, chef des putschistes. Instrumentalisée par l'UDPM, elle a largement contribué à asseoir et à consolider la dictature sous Moussa Traoré. Elle a exacerbé les tensions entre les femmes, soutiens bruyants et inconditionnels du parti qui investissent tous les champs, et les autres femmes qui ne pouvaient s'exprimer nulle part. Cette lutte sourde qui a frôlé parfois la confrontation a préparé les femmes, toutes les femmes, partisans et adversaires du régime en place à l'insurrection populaire de mars 1991 qui instaure la démocratie au Mali.

4. Les femmes dans le mouvement démocratique

Les femmes du Mali ont joué un rôle de tout premier plan dans l'insurrection populaire de mars 1991 qui entraîne la chute de la dictature et l'avènement de la démocratie au Mali. Elles sont sur tous les fronts, participent à la création de la coopérative culturelle Jamana, sont membres du comité de rédaction du journal *Les Échos*, deux titres symboles de l'opposition au parti et à la pensée unique, qui médiatisent et soutiennent le combat des démocrates maliens. Elles sont parmi les initiateurs et les signataires de la lettre ouverte au président de la République pour demander le multipartisme et qui donne le signal de la lutte ouverte contre la dictature en place. Elles participent toutes les marches et manifestations de protestation contre la dictature et pour le multipartisme.

L'intelligentsia féminine a investi les espaces politiques, les partis clandestins, les associations scolaires et les syndicats. Les femmes se sont illustrées par leur témérité lors des journées folles de mars en transportant et assistant à l'hôpital Gabriel Touré les victimes de la terrible répression. Les femmes des différentes associations du mouvement démocratique participent activement à toutes les manifestations contre la dictature, pour le multipartisme et à terme pour la démocratie. C'est un engagement politique clair.

Les femmes ont de la mémoire. Elles se rappellent qu'en 1977-1978, lors des premières crises scolaires graves, elles s'étaient rangées du côté des élèves. Abdoul Karim Kamara, le leader du mouvement étudiant arrêté et violenté, meurt. Les femmes prennent fait et cause pour les élèves, leur donnent à boire sur tout leur parcours et sur leur lieu de *sit-in*. Elles rabrouent les policiers qui violentent les élèves, fustigent le silence coupable des hommes et leur proposent d'échange les pantalons contre leurs pagnes.² On ne les y reprendra plus : cette fois-ci elles n'abandonneront pas les enfants.

Le 28 janvier 1991, les femmes se rangent encore aux côtés des élèves, tombés massivement sous le coup des balles et des grenades. Leur engagement dans la lutte contre le pouvoir se généralise à partir des tueries du vendredi 22 mars 1991. De tous les quartiers de Bamako, elles convergent vers la Bourse du Travail, aussi bien celles qui combattent dans les rangs du mouvement démocratique que les autres. Celles qui ne se sont jamais

2. Exprime avec dédain le manque de courage des hommes.

intéressées à la politique et celles qui militent dans les rangs du parti unique sentent comme les autres femmes la fibre maternelle vibrer et se rappellent l'adage qui veut que « les femmes meurent là où meurent leurs enfants ». Elles imposent aux manifestants une marche forcée sur la morgue de l'hôpital Gabriel Touré où reposent les cadavres de manifestants tués. Le vendredi 22, le samedi 23, le dimanche 24 mars, les journées folles de mars, au mépris de leur vie, défiant la mort et brandissant les pancartes qu'elles ont faites elles-mêmes, elles se déchainent et paient un très lourd tribut à la démocratie. Certaines sont fauchées par les balles, d'autres arrêtées, d'autres encore perdent leurs enfants. Cela ne les arrête pas. Indignées, révoltées et traumatisées, elles se rendent sur tous les points chauds de la ville, là où on continue à tirer à balles réelles ou à lancer des grenades sur les manifestants.

Le 26 mars 1991, une frange de l'armée touchée par tant de violences et de morts, renverse le régime et ouvre pour les femmes du Mali une nouvelle page d'histoire.

5. Les femmes sous la transition

Un Comité de Transition pour le Salut du peuple, CTSP est mis en place pour gérer la transition et l'avènement de la III^e République. Il est composé d'acteurs du mouvement démocratique et de militaires. Aucune femme ! Le gouvernement mis en place s'ouvre timidement aux femmes. Elles occupent le ministère de la Santé et des Affaires Sociales, mais aussi du Développement Rural et du Plan. Un secrétariat d'État pour la Promotion de la femme est créé. Pour la première fois dans le pays, une femme occupe le poste de gouverneur du District de Bamako, une autre est nommée ambassadeur. Elles participent pleinement à la Conférence Nationale dans les différentes commissions préparatoires. Elles occupent le poste de vice-présidente et de rapporteur général adjoint dans le bureau de la conférence. Plusieurs sont retenues comme expertes. Les femmes mordent à pleines dents dans la liberté. Les associations et ONG féminines explosent. Elles inscrivent leur lutte dans la lutte générale pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des Maliens et ne revendiquent rien de spécifique pour elles. Elles apprécient cependant l'adoption d'une ordonnance le 12 mai 1992 qui met désormais sur un pied d'égalité que l'homme la femme salariée, considérée jusqu'ici comme célibataire sans enfants. Le Code de commerce adopté en

1992 supprime l'autorisation du mari pour l'exercice d'une activité commerciale de la femme.

6. Les femmes sous la III^e République

La III^e République est née au Mali en 1992. La constitution de 1992 garantit dès le préambule et les tout premiers articles, les droits et libertés fondamentales, droits humains, droits et devoirs des citoyens, la séparation des pouvoirs. Avec des institutions démocratiques confirmées, un président de la République élu au suffrage universel parmi plusieurs candidats, un parlement élu, une cour constitutionnelle, elle suscite beaucoup d'espoirs chez les démocrates et les femmes. Elle classait le Mali en tête de peloton des pays démocratiques d'Afrique. Le pays dispose de plus de 150 radios libres qui émettent en toute liberté à travers tout le pays, de plus de 70 titres de journaux, quotidiens, hebdomadaires, bimensuels, mensuels et trimestriels, couvrant tous les domaines d'information, de plus de 200 associations et ONG féminines et d'une centaine de partis politiques.

Le fonctionnement du nouvel État démocratique du Mali ne change pas structurellement la situation des femmes. Les premières mesures sont timides. Le premier gouvernement issu des premières élections ne comporte que deux femmes, une au Secrétariat d'État à l'Éducation de base, confié à une actrice connue du mouvement démocratique, l'autre au ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de la Promotion de l'initiative privée inconnue au bataillon de la lutte des femmes. Les différents gouvernements de la III^e République font de plus en plus de place aux femmes. Un Commissariat à la Promotion de la femme est créé, directement rattaché au premier ministre. Une femme est directrice de cabinet du président de la République, une autre conseillère spéciale, Ambassadeur à Paris, ministre des Affaires étrangères, de l'Industrie et du Commerce. Plusieurs sont directrices de services importants comme la direction nationale des impôts ou la BIAO. Elles sont par contre très faiblement représentées dans les instances électives. La première législature porte seulement trois femmes au parlement sur 147 députés. Le parti majoritaire a eu peur, à tort, de mettre des femmes sur ses listes. À la deuxième législature où il a décidé de mettre une femme sur chaque liste d'au moins trois députés, il a envoyé au parlement 18 femmes. On a crié à la féminisation du parlement. Ce chiffre record de 18 femmes au parlement n'a plus jamais été atteint jusqu'à ce jour malgré la

lutte déterminée des associations féminines à accroître leur représentation dans les instances de décision. La III^e République a adopté un plan d'action pour la promotion des femmes 1996-2000, pris plusieurs mesures législatives et réglementaires, et ratifié plusieurs instruments juridiques internationaux et régionaux favorables aux femmes. Le Commissariat à la Promotion de la Femme est remplacé par un ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la famille en 1997. Un long processus de concertations régionales et nationales et d'une synthèse nationale, aboutit à l'élaboration d'un code de la famille favorable aux femmes, adopté en conseil de ministres en 2002. Elle n'est pas déposée à l'Assemblée nationale à cause d'une grave crise politique au sein du parti majoritaire qui rendait son adoption incertaine.

Depuis l'élection du président ATT, les conditions de lutte des femmes changent. Arrivé au pouvoir après des années de crise politique, le nouveau président voulait s'en tenir au consensus qui a réuni autour de lui toute la classe politique sans distinction de majorité et d'opposition. Il résiste à la pression des femmes qui voulaient faire adopter leur code qui était tout prêt. La commission de relecture du texte mis sur pied ne dépose pas de conclusion jusqu'à la fin du premier mandat. Entre-temps les femmes perdent pied avec la montée des islamistes. Elles perdent *au finish* la bataille du code. Les islamistes avaient trouvé à l'Assemblée deux appuis de poids, le président de l'Assemblée en personne et maître Mountaga Tall, qui s'étaient transformés en véritables avocats islamistes. Les femmes en perdent la voix. Elles se concentrent sur leurs différentes associations. Elles font désormais face à deux dangers, la menace que le consensus fait planer sur la démocratie et la crise au sein de leurs propres organisations.

7. Les femmes dans la crise malienne

Le 22 mars 2012, Amadou Toumani Touré est renversé par un coup d'État militaire stupide qui plonge le Mali dans une crise multidimensionnelle sans précédent dans l'histoire du pays. Épilogue d'une longue période de crise mal gérée. Le Mali était devenu un État fragile. Les responsables n'avaient ni vision ni stratégie de sortie de crise. La gestion de l'outil de défense était contestée par les militaires qui estimaient que les ressources allouées à l'armée allaient injustement aux officiers supérieurs qui augmentaient régulièrement en nombres, en grades, en primes et autres avantages financiers tandis que le gros de la troupe croupissait dans la misère. Ce malaise au sein de

l'armée n'a pas été bien évalué. Par ailleurs la gestion laxiste des différentes rébellions qui a consisté à relâcher, amnistier et réintégrer dans les structures nationales des « criminels » a sapé le moral des troupes et amener d'autres à croire que la meilleure façon de se faire entendre était de prendre les armes. Le pouvoir n'a pas été à l'écoute de la population à la base qui s'inquiétait et lançait des signaux d'alarme. Après la chute de Kadhafi, les Maliens de Libye ont été reçus avec armes, bagages et honneur.

Ce sont les femmes qui montent en premier au créneau. Après le massacre des militaires à Aguelhok en janvier 2012, les épouses des militaires du camp de Kati vont au palais de Koulouba demander des comptes à ATT sans ménagement, exigeant du président des moyens pour leurs maris. Que sont devenus leurs maris et fils ? Et ces images de soldats égorgés qui circulent sur les réseaux sociaux ? Elles organisent aussi une marche à Kati. Dans un premier temps, ce sont les femmes et mères de militaires directement touchées par la situation qui montent au créneau, s'organisent et réagissent. Dès le coup d'État et l'occupation d'une partie du pays par les djihadistes, les femmes maliennes réagissent en bloc, immédiatement. Dès le 26 mars, elles se rendent nuitamment à Kati, remettent une déclaration à Amadou Haya Sanogo, le chef des putschistes demandant le retour à l'ordre constitutionnel. Elles adressent un message à tous les partenaires au développement par rapport à leur implication dans la crise. Un message spécifique est adressé à la France et à la Belgique soupçonnées de soutenir la rébellion. Un mémorandum est adressé aux Nations unies pour dénoncer le traitement inhumain et dégradant imposé aux femmes par les viols, séquestrations et mariages collectifs. Elles organisent un sit-in pour demander le retour de l'armée dans les camps. La classe politique est partagée entre partisans et adversaires du putsch, les femmes décident de rester neutres entre les deux camps et de s'impliquer pour le retour à la normale. Elles se disent et se veulent actrices de la paix. Elles organisent le 13 avril une marche grandiose pour dénoncer les violations des droits des femmes, parmi les slogans un qui deviendra national, « MALI UN ET INDIVISIBLE », « MALI TE TLAN ».

Les acteurs politiques pro et anti-putschistes refusaient de se parler. Les femmes tentent en vain la médiation. Elles vont alors démarcher les familles fondatrices de Bamako pour les amener à une table de négociation. La rencontre a eu lieu dans le vestibule des Niaré en leur présence.

Sur leur propre initiative et à leur frais, elles se rendent à Conakry pour négocier le déblocage des armes destinées à l'armée malienne mais qui étaient bloquées au port de Conakry. Elles ont mis sur pied une Plateforme citoyenne des femmes, pour des élections sans violence et pour la paix, en guise de stratégie de sortie de crise. Le Collectif des Femmes des partis politiques reprend du service. Il élabore des stratégies pour une participation massive des femmes aux élections afin que leur avis compte. Au niveau des localités où il y a la rébellion et le diktat des djihadistes, les femmes organisent des résistances multifformes. Des associations et ONG se créent pour les assister et les aider à avoir de l'aide humanitaire.

Les femmes n'avaient pas été impliquées au départ dans les négociations de paix de Ouagadougou qui devaient déboucher sur les élections de 2012. La délégation qui comprenait environ 200 personnes avait deux femmes, une représentante de la rébellion, et Oumou Sall Seck au compte du gouvernement. Elles s'imposent en débarquant sur les lieux de la rencontre sans invitation et participent aux travaux. Elles reçoivent par la suite une invitation formelle pour la suite des négociations.

Les élections de 2013 se passent bien. IBK est démocratiquement élu et il n'y a pas eu de crise pré ou post-électorale. Pour autant on ne peut pas dire que le Mali est sorti de la crise. La crise sécuritaire atteint des zones épargnées jusqu'ici, le malaise au sein de l'armée n'est pas dissipé. Un accord de paix devait être négocié avec les rebelles. Les femmes ne sont pas associées à la conception de l'accord. Celles du nord, les principales victimes, mises devant le fait accompli, le dénoncent.

En vue des élections de 2018, les femmes ont mis sur pied la Plateforme des Femmes Leaders, qui a mené des activités de sensibilisation en vue d'élections apaisées et sans violence. Après la proclamation des résultats contestés et non reconnus par l'opposition, elles ont fait une déclaration et tenu une conférence de presse pour inviter les protagonistes à mettre le Mali au-dessus de tout.

Les femmes du Mali ont une longue tradition de lutte adaptée au contexte historique. Leur lutte dans le contexte actuel est particulière. Une crise postélectorale s'ajoute aux crises antérieures non résolues. Le pays est en crise. Pendant ce temps, les femmes elles-mêmes sont en crise. Elles sont divisées comme elles ne l'ont jamais été. La Coordination des Associations et Organisations féminines, CAFO, créée en 1992 pour représenter toutes les femmes face au pouvoir et aux partenaires, explose pour cause

de leadership. Les résultats des élections présidentielles de 2018 aggravent la fracture. Les femmes sont partagées entre deux camps rivaux, le camp présidentiel qui a gagné les élections et le camp de l'opposition qui refuse de reconnaître les résultats validés par la cour constitutionnelle. Aucun des deux camps ne joue l'apaisement. Cette situation est particulièrement grave dans le contexte actuel de crise de la démocratie et brouille le message et même le combat des femmes.

Conclusion

La lutte des femmes tout au long de l'histoire a incontestablement contribué à améliorer leur propre situation, et à instaurer et consolider la démocratie dans le pays. La nature et les formes de combat ont évolué avec le temps et le contexte. À la lutte par solidarité avec les frères et maris du départ, suivie de la lutte en réaction et en réponse au traitement imposé par le colonisateur, elle devient une lutte dont le cadre et les formes sont définis par le pouvoir politique. Elle n'était pas tournée vers la femme de façon spécifique mais vers le bien-être de la famille et de la société tout entière. Même quand la lutte est devenue ouvertement politique avec la lutte pour la démocratie elles n'ont toujours rien demandé pour elles-mêmes après la victoire.

Les femmes ne se sont pas battues pour le code après la victoire des islamistes. Il comporte pourtant 53 articles discriminatoires contre trois dans le code voté et non promulgué. Les avancées et droits obtenus sont le fait de la volonté politique des décideurs qui devaient bien quelque chose aux femmes. La montée en puissance des islamistes, qui investissent directement le champ politique ne les laisse pas indifférentes même si elles ne veulent en aucun cas d'une confrontation. Elles se concentrent désormais sur elles-mêmes, réclament des droits pour elles et une meilleure représentation dans les instances de prise de décisions. À travers leurs différentes associations, elles cherchent à traduire dans la réalité toutes les conventions favorables aux femmes ratifiées par le Mali. Depuis la crise de 2012, leur action est ouvertement et consciemment politique et idéologique. Elle n'est plus sentimentale ou seulement solidaire. Elles ne peuvent cautionner un coup d'État ni laisser faire. Elles sont les premières à réagir, « MALI TE TLAN », font appel aux Nations unies. Elles demandent de plus en plus l'application de la loi Oumou Ba. Elles restent fragilisées au niveau des partis politiques qui ne leur

font pas la place leur permettant d'émerger. Dans les instances de direction, les partis préfèrent les femmes peu qualifiées qui ont une grande capacité de mobilisation aux cadres hautement qualifiées capables de réfléchir et de contester. Les femmes restent après tout et en dépit de tout un facteur de consolidation de la démocratie au Mali.